



DECHETTERIES NEYDENS & VULBENS

*Demandez
votre carte d'accès
en ligne*

WWW.CC-GENEVOIS.FR

OBLIGATOIRE !

*dès
février
2019*

ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÊNEX •
CHEVRIER • VERS • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-
VUACHE • FEIGÈRES • JONZIER-ÉPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY •
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VIRY • VULBENS

Comment demander ma carte d'accès aux déchetteries intercommunales ?

J'ai déjà un compte usager : je passe directement à l'étape 4

ETAPE 1

Je numérise mes 2 justificatifs :*

- **1 pièce d'identité** (carte d'identité **recto-verso**, passeport ou permis de conduire)
- **1 justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture tél., électricité, gaz, internet, quittance de loyer...)

ETAPE 2

Je me connecte sur :

WWW.CC-GNEVOIS.FR

Je crée mon compte personnel en ligne (facile et rapide) et j'ajoute mes 2 justificatifs sur la plateforme numérique de gestion des déchets.

ETAPE 3

Je reçois un mail de validation avec mes codes d'accès.

ETAPE 4

Je me connecte à mon compte personnel et je demande ma carte d'accès aux déchetteries.

* **Pour les professionnels, 2 documents à numériser :**

- 1 pièce d'identité du responsable juridique
- 1 justificatif de domiciliation (extrait Kbis ou fiche INSEE)

*1 seule carte
pour les 2
déchettes*

PAS D'ACCÈS A INTERNET ?

Si vous n'avez pas la possibilité de demander votre carte d'accès **en ligne** (www.cc-genevois.fr), nous vous invitons à **vous rapprocher de la Communauté de communes** : 38 rue Georges de Mestral - Archamps Technopole - Bât. Athéna - 04 50 95 92 60.

POUR QUI ?

L'accès aux déchetteries intercommunales de Neydens et Vulbens est réservé aux **habitants des 17 communes** de la CCG et aux professionnels sous conditions.